

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2023-00033

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal **le mardi 7 novembre 2023, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets

La demande de dérogation mineure a pour but d'autoriser une largeur d'emprise de rue à 18,29 mètres (60,00 pieds) au lieu de 20 mètres (65,61 pieds) pour une rue dont une partie est déjà existante à cette largeur dérogatoire.

La réglementation en vigueur

Le règlement de lotissement numéro 2016-533 stipule, à l'article 4.2.1, que la largeur d'emprise d'une rue minimale est de 20 mètres (65,61 pieds).

Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot projeté 6 600 973, soit une partie du lot actuel 4 324 822 du cadastre du Québec et dont une portion est connue sous le nom de rue Jean-Claude, dans la zone AF-2.

Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 03 octobre 2023, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 16 octobre 2023

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim,

(signé)

James Lacroix-Langlois